

La Décision à Zéro Objection

La DAZO est l'un des outils au centre de la culture de la gouvernance partagée. Il s'agit d'un processus de décision collective qui permet de dégager une **décision cohérente et fonctionnelle pour l'organisation**. Le résultat d'une DAZO est :

UNE décision possible, avec laquelle tout le monde accepte de fonctionner

L'**élaboration de la proposition** soumise à décision collective est souvent confiée à un groupe de proposeuses. Iels cherchent à se placer dans une posture d'**écoute du centre, au service de l'organisation**. Avec une vigilance, celle de ne pas basculer dans "l'effet puzzle" qui consiste à vouloir intégrer un peu de la couleur de tout le monde.

La DAZO ne cherche pas à obtenir la meilleure solution (culte de la perfection), mais une solution fonctionnelle.

C'est quoi une bonne proposition ?

Une bonne proposition doit être cohérente, clairement formulée et simple à comprendre par le groupe. Elle peut faire apparaître des partis pris fort afin de clarifier la trajectoire vers laquelle se dirige l'organisation.

Une proposition est soumise à DAZO lorsqu'elle semble mature aux proposeuses.

La DAZO se détache de la notion de consensus.

La recherche de consensus implique que tout le monde dise "OUI". C'est LA décision pour laquelle tout le monde est 100% d'accord. Il n'est pas rare que cela aboutisse à une dérive vers un consensus mou, où la proposition ne conserve que le plus petit dénominateur commun, quitte à être vidée de sa substance, voire d'une forme de logique. Avec la DAZO, on cherche une proposition pour laquelle plus personne ne voit de risque ou de danger pour l'organisation.

- ARGUMENTÉE, PRÉCISE, CONCRÈTE.
- LA PROPOSITION POURRAIT NUIRE À LA MISSION DU CERCLE.
- LA PROPOSITION NE RESPECTE PAS LES LIMITES DE CELLES-CEUX QUI DEVRONT VIVRE AVEC.

Conséquence

- SOIT ELLE ÉLIMINE LA PROPOSITION
- SOIT ELLE BONIFIE LA PROPOSITION

👍 "Raisonnable si..."



"Pas raisonnable si..." 👎

- PRÉFÉRENCE.
- CONTRE LA PERSONNE.
- AVIS PERSONNEL.
- AUTRE PROPOSITION.

La DAZO repose sur la notion d'**objection**. Une objection revient à identifier que la proposition fait porter un **risque à l'organisation OU ne respecte pas les limites des personnes ou rôles de celles et ceux qui devront vivre avec la décision**. Le traitement de ces objections peut amener à **bonifier et faire évoluer la proposition de départ**. La décision est actée lorsque la proposition ne génère plus aucune objection. Si une ou plusieurs objections persistent et ne peuvent être levées, la proposition est rejetée et une nouvelle proposition doit être travaillée. Dans une moindre mesure, le maintien d'une objection lors d'un processus décisionnel peut révéler un possible point de rupture au sein de l'organisation.

En DAZO, seules les objections considérées comme **raisonnables** sont traitées, c'est à dire, sur lesquelles on peut raisonner (il ne s'agit pas d'un veto). Le travail de facilitation est ici d'aider la personne qui tient une objection à déterminer si celle-ci est raisonnable ou non en testant l'objection. Cela permet, par l'enquête et la reformulation, d'extraire et rendre visible à tous.tes la nature de l'objection exprimée. Seul-le celui-celle qui tient l'objection est en mesure de déterminer si son objection est raisonnable et s'il ou elle la maintient ou la lève.



Comment traite-t-on les objections raisonnables ?

La phase de bonification peut se mener de différentes manières :

- Demander à la personne porteuse de l'objection si elle a une bonification à formuler.
- Se tourner vers le reste de groupe : "est-ce qu'il y a 2-3 personnes qui veulent proposer une bonification/proposition qui pourrait permettre de lever l'objection ? Puis revenir vers la personne porteuse de l'objection pour voir si l'une d'elle le permet. Si oui, la bonification transforme la proposition.
- Proposer une bonification/rappel au cadre de la décision en tant que facilitateurice.

Halte au pinailage : est-ce que je peux vivre avec cette proposition ?

C'est LA question que l'on se pose du point de vue participant.e afin de mesurer si l'on est ou non porteur.se d'une objection.

Ne pas avoir d'objection revient à accepter une solution possiblement sans sa couleur ET, surtout, **sans risque**.

La DAZO invite au lâcher-prise : "J'aurais pas du tout fait comme ça, ou ça me plait pas, mais je peux vivre avec, testons."

Le.a scribe garde trace de l'évolution de la proposition au fil des objections/bonifications.

Il arrive qu'une objection n'ait plus lieu d'être au moment d'être traitée si ce à quoi elle se réfère a disparu dans la proposition actualisée. Dans ce cas elle devient obsolète.

Lorsque la Décision A Zéro Objection est actée, il est temps de **célébrer** l'avancée collective ! De la manière désirée :) ...